

## Enduit de ragréage Extrem



- **Masse de nivellement autonivelante à prise rapide pour égaliser les irrégularités de 2 à 50 mm sur les chapes en ciment et les surfaces en béton**
- **Sur des planchers en bois porteurs solidement vissés, ou sur des panneaux de construction en ciment ou en bois collés de manière imperméable à l'eau**
- **Pour l'enrobage des systèmes de chauffage par le sol électriques et hydrauliques ainsi que pour le ragréage sur des chapes en ciment chauffantes**

**Produit** Masse de nivellement autolissant à prise rapide pour les chapes en ciment et les surfaces en béton porteuses et protégées, à l'intérieur et à l'extérieur. Mortier à base de ciment conforme à la norme DIN EN 13813 : CT-C30-F6.

**Composition** Granulats, ciment, additifs synthétiques ainsi que des additifs pour une meilleure mise en œuvre et une meilleure adhérence.

**Caractéristiques**

- Un enduit autonivelant à faibles émissions, résistant au gel, facile à niveler et hautement amélioré, pour la création de surfaces planes.
- Convient pour tous les revêtements de sol habituels.
- À une température d'environ 20 °C, praticable après environ 3 heures.
- Peut être recouvert après env. 24 heures par cm d'épaisseur de couche voire au plus tôt après 1 à 2 jours.

**Application**

- Masse de nivellement pour égaliser les surfaces de **2 à 50 mm** en cas d'irrégularités du sol sur les structures de plancher.
- Pour la réalisation de sous-couches planes sur les chapes en ciment chauffées ou non, les surfaces en béton, les sols en bois et les anciens carrelages avant la pose de revêtements de sol.
- Utilisable dans les espaces intérieurs et extérieurs protégés.
- Comme support destiné à recevoir des revêtements de sol à 1 ou 2 composants.
- Pour réparer les imperfections.
- Pour enrober les chauffages électriques au sol.
- Pour l'enrobage des systèmes de chauffage par le sol hydrauliques à faible épaisseur avec un diamètre de tube maximal de 12 mm, dans des panneaux de pose autocollants à emboîtement ou des treillis d'armature.
- Pour le remplissage sans espace vide des rainures pratiquées dans la chape et pour le recouvrement de surface des systèmes de chauffage hydrauliques encastrés ultérieurement.
- Avec une couche supérieure ou un revêtement, adapté au passage de voitures (sols de garage).
- Ne convient pas aux surfaces à usage commercial.

Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur [www.baumit-selbermachen.ch](http://www.baumit-selbermachen.ch).

|                           |                                      |                                                       |
|---------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>Données techniques</b> | Code de déchet EAK/AVV:              | 15 01 10*, 17 01 01, 17 09 04                         |
|                           | Praticable:                          | après env. 3 h                                        |
|                           | Prêt à être recouvert:               | après env. 24 h pour une épaisseur de couche de 10 mm |
|                           | Résistance à la traction en flexion: | ≥ 6 N/mm <sup>2</sup> (après 28 jours)                |
|                           | Réaction au feu:                     | A2 fl (selon DIN EN 13501-1)                          |
|                           | Résistance à la compression:         | ≥ 30 N/mm <sup>2</sup> (après 28 jours)               |
|                           | Domaine d'application:               | extérieur, intérieur, sol                             |
|                           | Couleur:                             | gris                                                  |
|                           | GISCODE:                             | ZP1                                                   |
|                           | COVT à 3 jours:                      | EMICODE EC 1 PLUS                                     |
|                           | Temps de mise en œuvre:              | env. 30 minutes à 20 °C                               |

|                                               |                                                                    |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
|                                               | 25 kg                                                              |
| Rendement                                     | env. 14 l/sac (2,8 m <sup>2</sup> /sac pour une épaisseur de 5 mm) |
| Épaisseur minimale de la couche d'application | min. 2 à max. 50 mm                                                |
| Consommation                                  | env. 1.8 kg/m <sup>2</sup> /mm épaisseur d'application             |
| Besoin en eau                                 | env. 5.25 - 5.5 l/sac ( = 0,21 – 0,22 l/kg)                        |

Les données de consommation indiquées sont fournies à titre indicatif. Dans la pratique, il faut prévoir une consommation supplémentaire d'environ 10%. Les données de consommation dépendent de la rugosité et de la capacité d'absorption de la surface, ainsi que de la technique d'application.



|                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Forme de livraison</b>                                     | Sac en papier, 25 kg (42 sacs par palette = 1.050 kg)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Stockage</b>                                               | Au sec et à l'abri, la durée de stockage ne devrait pas dépasser 12 mois. La date imprimée sur l'emballage correspond à la date de production.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Assurance qualité</b>                                      | Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle strict de toutes les matières premières à leur entrée. L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 en vigueur dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion de l'environnement, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 en vigueur dans le monde entier. |
| <b>Classification selon la loi sur les produits chimiques</b> | Consulter la fiche de données de sécurité sur <a href="http://www.baumit-selbermachen.com">www.baumit-selbermachen.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## Support

Le support doit être solide, porteur, propre et uniformément sec. Les substances nuisant à l'adhérence, telles que l'huile et la graisse, les couches friables ou farineuses (laitance de ciment) ainsi que les parties non adhérentes doivent être éliminées complètement. Les supports lisses doivent être rendus rugueux, par exemple par ponçage, fraisage ou grenailage, puis être soigneusement aspirés pour éliminer tous les résidus. Vérifier la capacité portante des anciens revêtements à base de dispersion, les enlever si nécessaire. Remplir les petits effritements de la chape avec du mortier de béton et de réparation. Colmater les **fissures** au préalable avec de la résine à coulée et des agrafes pour chape dans les règles de l'art. Les fissures ne doivent pas être soumises à d'autres mouvements. Les exigences des normes DIN EN 12004 et DIN EN 13813 doivent être remplies.

Les supports absorbants doivent être traités avec le primaire d'accrochage Baumit. Les supports non absorbants et/ou lisses doivent être préalablement rendus rugueux, nettoyés, puis prétraités avec le Supergrund Baumit. Laisser sécher environ 24 heures (à 20 °C et 65 % d'humidité relative).

Avant la mise en place de la masse d'égalisation, il est nécessaire de bien placer une bande périphérique de désolidarisation (épaisseur  $\geq 10$  mm) sur les structures montantes afin d'éviter les coulures derrière ainsi qu'une liaison avec le mur.

**Les supports qui ne conviennent pas sont les chapes en sulfate de calcium ou en asphalte coulé, les métaux, les matières plastiques ou les couches de séparation flexibles, comme les panneaux d'isolation, les granulés d'isolation ou les films plastiques.**

### ■ Supports en bois :

Les lames de bois ou les panneaux de construction en bois collés de manière imperméable doivent être solidement fixés au support et résister à la torsion. Les planches et panneaux non fixés, grinçants ou faisant ressort doivent être fixés, par exemple par vissage. Remplir les fissures, les trous, etc. avec de la colle de montage easy EVO Baumit afin d'éviter un écoulement incontrôlé de la masse d'égalisation. Poncer et aspirer les surfaces en bois puis appliquer la couche de fond Baumit Supergrund. Recouvrir toute la surface d'une couche de toile d'armature Baumit avec un chevauchement de 10 cm et l'agrafer fermement au sol.

**Pour la pose ultérieure de revêtements céramiques et en pierres naturelles, nous recommandons, d'intégrer préalablement un système de désolidarisation sous le revêtement.**

### ■ Sur des supports carrelés :

Lors de l'application de la masse d'égalisation sur d'anciens carreaux porteurs, ceux-ci doivent être soigneusement nettoyés. L'adhérence du carreau au support doit être apte à résister à la tension de prise d'une masse de nivellement de la classe de résistance C 30. Le carrelage doit être sec, exempt de toute substance savonneuse et de toute couche de séparation. Appliquer ensuite une couche de fond Baumit Supergrund sur toute la surface et de manière uniforme. La couche de fond doit être complètement sèche avant l'application de la masse d'égalisation.

### ■ Systèmes de plancher chauffant hydraulique à faible épaisseur, installés ultérieurement sur la chape avec des tuyaux d'un diamètre maximal de 12 mm en liaison (dalles de sol clipsables autocollantes), ou à encastrer (chauffage à serpentins sur treillis d'armature) :

Le support doit être préparé comme décrit plus haut. L'installation du système de chauffage doit être effectuée selon les instructions du fabricant du système. Les dalles de sol auto-adhésives à clipser ou les bandes d'armature avec les tuyaux préfixés en usine doivent adhérer fermement au support. Les tuyaux ne doivent pas se soulever.

### ■ Installation de systèmes de chauffage hydraulique dans des rainures de la chape :

Le fraisage des circuits dans la chape ainsi que la pose du système de chauffage doivent être effectués selon les instructions du fabricant du système. Le support doit être préparé comme décrit plus haut. Ce n'est qu'ensuite que les conduites doivent être posées. La tuyauterie doit être posée à une profondeur suffisante dans le fraisage pour que les tuyaux ne dépassent pas la surface de la chape. Pour finir, toute la surface doit être recouverte d'au moins 5 mm d'enduit de ragréage Extrem.

## Mise en œuvre

Mélanger l'enduit de ragréage Extrem uniquement avec de l'eau propre, sans autre additif. Verser de l'eau, ajouter le matériau et mélanger à la main avec un outil approprié ou avec un malaxeur jusqu'à l'obtention d'une masse fluide et sans grumeaux. Les malaxeurs équipés d'hélices spéciales pour les masses d'égalisation, comme par exemple le Collomix DLX, sont les mieux adaptés à cet effet. Après un temps de repos d'environ 5 minutes, mélanger à nouveau brièvement.

L'enduit de ragréage Extrem peut être pompé avec toutes les pompes à vis ou à piston courantes, équipées d'un post-mélangeur, à un débit d'environ 20 à 40 litres par minute. Le réglage de la consistance doit être effectué à l'extrémité du tuyau.

En fonction de l'épaisseur de l'application, étaler avec une raclette ou une lisseuse jusqu'à une épaisseur maximale de 50 mm.

### Épaisseur minimale de la couche :

- 2 mm : sous carrelage, moquette, PVC
- 5 mm : sous parquet, stratifié
- 5 mm, maximum 30 mm : sur planchers en bois
- 5 mm : au-dessus de chauffages au sol électriques directement encastrés
- 5 mm : au-dessus de constructions de chauffage par le sol à couche mince et à circulation d'eau
- 5 mm : sur les sols de garage

L'enduit d'égalisation Extrem doit être débullé à l'aide d'un rouleau à picots avant la formation d'un film. Le temps de traitement est d'environ 30 minutes à 20 °C. Des températures plus élevées réduisent ce temps, tandis que des températures plus basses l'allongent.

Le ragréage doit toujours être appliqué en une seule couche. Si cela n'est pas possible, la couche suivante ne peut être appliquée qu'après le séchage complet et par une nouvelle préparation du support avec le primaire d'accrochage Baumit. Si un recouvrement de la surface est effectué en raison d'une consistance trop fluide (trop d'eau) de la première couche, il faut en premier lieu poncer la couche molle et farineuse en surface et l'éliminer complètement. L'épaisseur maximale de 50 mm ne doit pas être dépassée, même en cas d'application en plusieurs couches.

Un ponçage des sols devrait être effectué environ 24 à 36 heures après l'application.

Protéger d'un dessèchement trop rapide (rayons directs du soleil, courants d'air).

**Avant de procéder à la pose du revêtement de sol, il faut s'assurer du séchage complet.**

**Première mise en chauffe :**

La première mise en chauffe selon le protocole commence 24 heures après un séchage complet et doit être maintenue à une température initiale de 25 °C pendant 48 heures. Ensuite, la température du chauffage au sol doit être progressivement augmentée, atteignant un maximum de 45 °C pendant 2 jours supplémentaires, puis la température de conception maximale doit être maintenue pendant 24 heures.

À l'extérieur, avant la pose de carrelage ou de dalles, une étanchéité adhérente avec le badigeon d'étanchéité flexible Baumit doit être appliquée. Il est impératif d'empêcher les liaisons avec les murs en utilisant des bandes de désolidarisation ou des dispositifs similaires. Si la surface reste sans revêtement, une étanchéité, une couche de protection ou une imperméabilisation appropriée doit être appliquée.

Les joints de dilatation du support doivent être repris dans la surface de pose.

Pour les surfaces importantes (> 15 m<sup>2</sup>) ou les configurations de bâtiment spécifiques (telles que les passages de porte, les saillies de mur, etc.), il est nécessaire de prévoir des joints de dilatation.

Pour coller ultérieurement du parquet, il est nécessaire que le support présente une résistance minimale à la traction de 1,0 N/mm<sup>2</sup>.

Ne pas surdoser la quantité d'eau lors du mélange, car cela entraînerait une forte réduction de la résistance du ragréage. Ne pas remélanger un matériau ayant commencé à prendre.

Veuillez noter qu'en raison de la géométrie du bâtiment ou de la nature du sol, de légères fissures peuvent apparaître. Cependant, celles-ci ne sont que des défauts esthétiques et n'affectent en rien l'adhérence ou la capacité portante du sol.

Les informations ci-dessus sont basées sur notre expérience et sont destinées à des fins de conseil. Elles ne peuvent en aucun cas garantir le résultat final, car les conditions d'application et de mise en œuvre sont hors de notre contrôle.

**Ne pas appliquer et laisser sécher lorsque les températures sont inférieures à + 5 °C ou supérieures à + 30 °C, que ce soit pour la température du matériau, du support ou de l'air. Les règles générales de la construction, DIN 18352, DIN EN 13813, DIN 18353 et les fiches d'information de la ZDB, TKB et BEB doivent être respectées lors de l'exécution des travaux de construction.**

Ce produit a été testé et certifié par l'institut eco-INITIUT. Vous pouvez consulter le certificat eco sur notre site internet à l'adresse [www.baumit-selbermachen.ch/fr/produits/](http://www.baumit-selbermachen.ch/fr/produits/) pour le produit concerné dans la rubrique « Fiches techniques et brochures ».

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.

---

Nos recommandations techniques d'application, que nous émettons pour aider l'acheteur/l'utilisateur sur la base de notre expérience, correspondent à l'état actuel des connaissances scientifiques et pratiques. Elles sont non contraignantes et ne créent pas de relation juridique contractuelle ni d'obligations annexes découlant du contrat d'achat. Elles ne dispensent pas l'acheteur de vérifier par lui-même si nos produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications visant à l'avancement technique et à l'amélioration du produit ou de son application. La parution de cette information technique rend caduques les éditions précédentes. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter notre site Internet. Toutes les transactions commerciales sont soumises à nos conditions de vente et de livraison actuelles ainsi qu'aux dispositions relatives à l'installation et à l'utilisation de nos silos et centrales de malaxage.